

Le 19 janvier 2017

Objet: **IMPORTANT message aux membres**

Membres d'AvR,

Pour des raisons personnelles, le président d'AvR, Monsieur Jean-Marie Lacoste, a démissionné de son poste le 17 janvier dernier et quitte notre regroupement d'artistes.

Madame Louise Hunt a également remis sa démission cette semaine. Le mandat de trois autres membres du Conseil se terminera en mars 2017, lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) et ces membres ont informé le Conseil qu'ils ne comptent pas le renouveler. **Il est par conséquent impératif que d'autres membres se manifestent le plus tôt possible pour prendre la relève.**

- Les postes qui se libèrent sont les suivants: président, vice-président, responsable du site WEB, recrutement des conférenciers et sollicitation de partenaires financiers ;
- De plus le mandat de trois autres postes se poursuit jusqu'en mars 2018, mais deux de ces trois personnes n'ont pas l'intention de poursuivre jusqu'à cette date si personne d'autre ne se présente au CA. Selon la Charte d'AvR, les membres élus lors de l'AGA ne sont pas nommés à des postes précis, ce n'est que lors de la première réunion des nouveaux membres du conseil d'administration que les tâches sont attribuées.
- *Les membres du nouveau CA n'auront pas l'obligation de poursuivre toutes les activités déjà en cours. Ils pourraient décider d'en faire 1 ou 2 comme par exemple, l'expo-concours et l'exposition des petits formats de Noël.*

Compte tenu de la situation, aujourd'hui les membres du Conseil d'administration en poste se sont réunis lors d'une séance extraordinaire pour discuter :

- Du renouvellement des adhésions des membres qui est en cours;
- Des inscriptions à l'exposition-concours d'avril prochain;

Les membres du Conseil d'administration d'AvR ont d'un commun accord décidé ce qui suit:

- Les chèques pour les adhésions et les inscriptions qui n'ont pas été déposés seront conservés jusqu'à ce que les membres du Conseil actuel d'AvR sachent ce qu'il adviendra du regroupement d'artistes Arts visuels Roussillon;
- Seuls les membres en règle au 31 décembre 2016 pourront voter lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu comme prévu le 23 mars 2017;

- L'exposition concours 2017 est reportée en septembre prochain pour laisser le temps au nouveau Conseil d'administration de l'organiser, s'il y a lieu;

Beaucoup d'autres points ont été discutés « au cas où », mais il va sans dire que la situation est grave, puisque Arts visuels Roussillon existe depuis maintenant 15 ans, qu'au cours de ces 15 années toutes les personnes ayant siégé au sein des C.A. consécutifs ont eu à cœur de faire progresser le regroupement. Arts visuels Roussillon est la seule Association culturelle régionale dans Roussillon, qui regroupent des artistes débutants, en cheminement et professionnels.

Année après année, Arts visuels Roussillon a offert aux artistes, des bourses de valeur à ses membres de même que des enseignements précieux, par des conférences et ateliers qui vous ont fait progresser comme artistes. Je ne peux passer sous silence que depuis 10 ans Mille mots en images de même que la publication de calendriers font votre promotion auprès de la population d'ici et d'ailleurs.

Votre candidature est attendue avec l'espoir que Arts visuels Roussillon continuera sa mission. **Votre présence à l'AGA du 23 mars 2017 est importante et essentielle**. Le sort d'AvR est entre vos mains. Vous recevrez plus de détails au sujet de l'Assemblée générale annuelle d'ici quelques semaines. À défaut de trouver une relève pour assurer la continuité des activités d'AvR, nous serons dans l'obligation de procéder à la dissolution de l'association et une proposition à cet effet sera présentée lors de l'AGA.

Je remercie Mme Louise Hunt pour son dévouement. Je remercie également le président sortant, M. Jean-Marie Lacoste, pour tout le beau travail accompli au cours de son mandat et lui souhaite tout le succès escompté dans le futur.

Claudette Poirier  
V.-Présidente,  
Arts visuels Roussillon